

LA CHARTE ECOLOGIQUE DE TONERIMPRIM



Dans le cadre des « Entreprise écologiquement engagée », www.tonerimprim.com, s'engage à respecter dans son activité journalière ainsi qu'à long terme les points de la charte suivante :

Fonctionnement général :

- N'imprimer les documents que si nécessaire et favoriser les impressions basses qualités, recto verso et sur papier brouillon lorsque cela est possible
- Recycler les cartouches d'encre et toners
- Procéder au tri des déchets
- Favoriser l'envoi de courrier électronique par rapport au courrier traditionnel
- Archiver systématiquement les divers documents sous forme électronique grâce à un numériseur et à un système de stockage sécurisé
- Pour les équipements électroniques nécessitant des piles, sont utilisées des batteries rechargeables. Les piles et batteries en fin de vie seront collectées et jetées dans des conteneurs spéciaux.
- Renoncer à l'utilisation de vaisselle en plastique ou carton pour les repas/pauses café, au profit de la vaisselle en céramique/porcelaine, réutilisable.

Transport :

- Favoriser les transports en commun et le covoiturage pour se rendre dans les locaux
- Favoriser les transports écologiques et transports en commun lors des déplacements hors des locaux de l'entreprise

Consommation :

- Matériel électronique et informatique : Extinction complète des ordinateurs et tout autre matériel informatique lors des départs du bureau. Ne plus utiliser le mode veille des appareils.
- Chauffage : Baisse du chauffage pendant les horaires de fermeture. Extinction complète du chauffage le week-end.
- Lumière : Mise en place de détecteurs de présence pour l'éclairage dans les zones peu fréquentées des locaux et utilisation d'ampoules basses consommation pour toutes les zones des locaux

Politique générale :

- La société s'engage à privilégier les sociétés ayant une Charte écologique ou développant des procédés ou solutions respectueuses de l'environnement au détriment des produits ou solutions concurrentes, dans la limite de raisonabilité des éventuels surcoûts engendrés.
- Tonerimprim s'engage à sensibiliser autant que possible ses fournisseurs, clients et sous-traitants sur l'intérêt de travailler avec des partenaires engagés écologiquement.